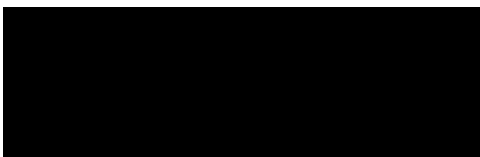


Direction générale des affaires institutionnelles
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 novembre 2023



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.341




Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 octobre dernier, visant à obtenir le total des subventions/prêts/aides octroyés à la résidence pour aînés Résidence Mont Champagnat de Château-Richer ainsi que tous les documents pertinents relatifs à ces aides.

Vous trouverez ci-joint les documents répondant au libellé de votre demande. Toutefois, certains renseignements contenus dans ces documents ont été caviardés puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement des personnes concernées conformément aux articles 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Par ailleurs, d'autres documents recensés dans le cadre du traitement de votre requête ne peuvent vous être communiqués puisque ces renseignements appartiennent à un tiers qui ne peuvent être divulgués sans leur consentement conformément aux articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès.

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 3

N/Réf. : 23-CR-00001-196